

Très souvent, nous sommes confrontés au problème d'envoyer, par email, un fichier attaché de grande taille à un destinataire qui malheureusement ne peut recevoir un tel fichier suite aux restrictions imposées par son fournisseur d'accès.

Bien sûr on pourrait inviter le destinataire à venir télécharger le fichier sur notre propre machine...à condition d'en avoir configuré l'accès, ce que Monsieur-tout-le -monde ne fait pas en général.

Bien sûr, on pourrait mettre ce fichier à disposition sur son iDisk ou sur un site personnel...mais dans ce dernier cas, une grande majorité d'utilisateurs de services gratuits sur Internet, s'ils utilisent quotidiennement la boîte aux lettres mis à leur disposition par leur FAI, en revanche n'utilisent pas leur site perso..quand ils savent qu'il y en a un !

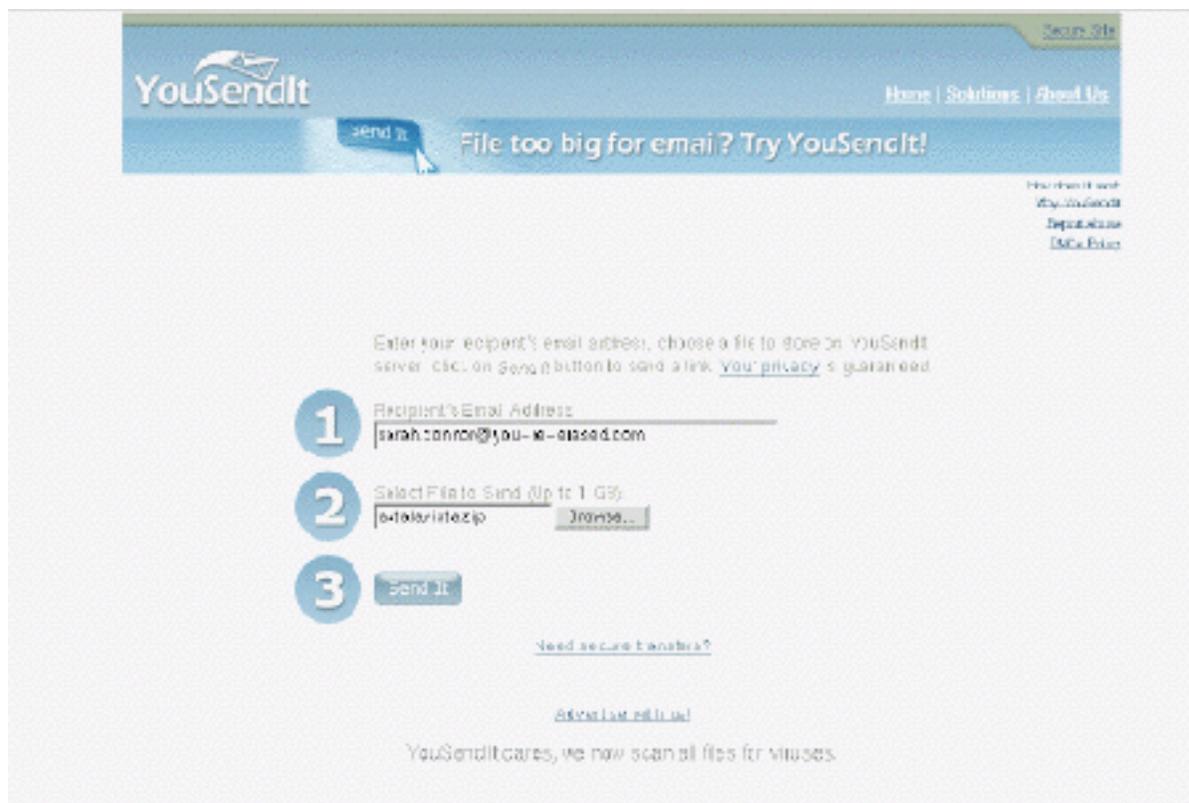
Comment donc, très rapidement, envoyer un fichier important à quelqu'un sans se voir refuser l'email ou sans remplir la boîte aux lettres du destinataire ?

C'est là qu'intervient le site ***yousendit.com***

Ce site offre gratuitement la possibilité d'héberger temporairement des gros fichiers pour que d'autres personnes puissent y venir le télécharger avec un simple browser.

Comment procède-t-on ?

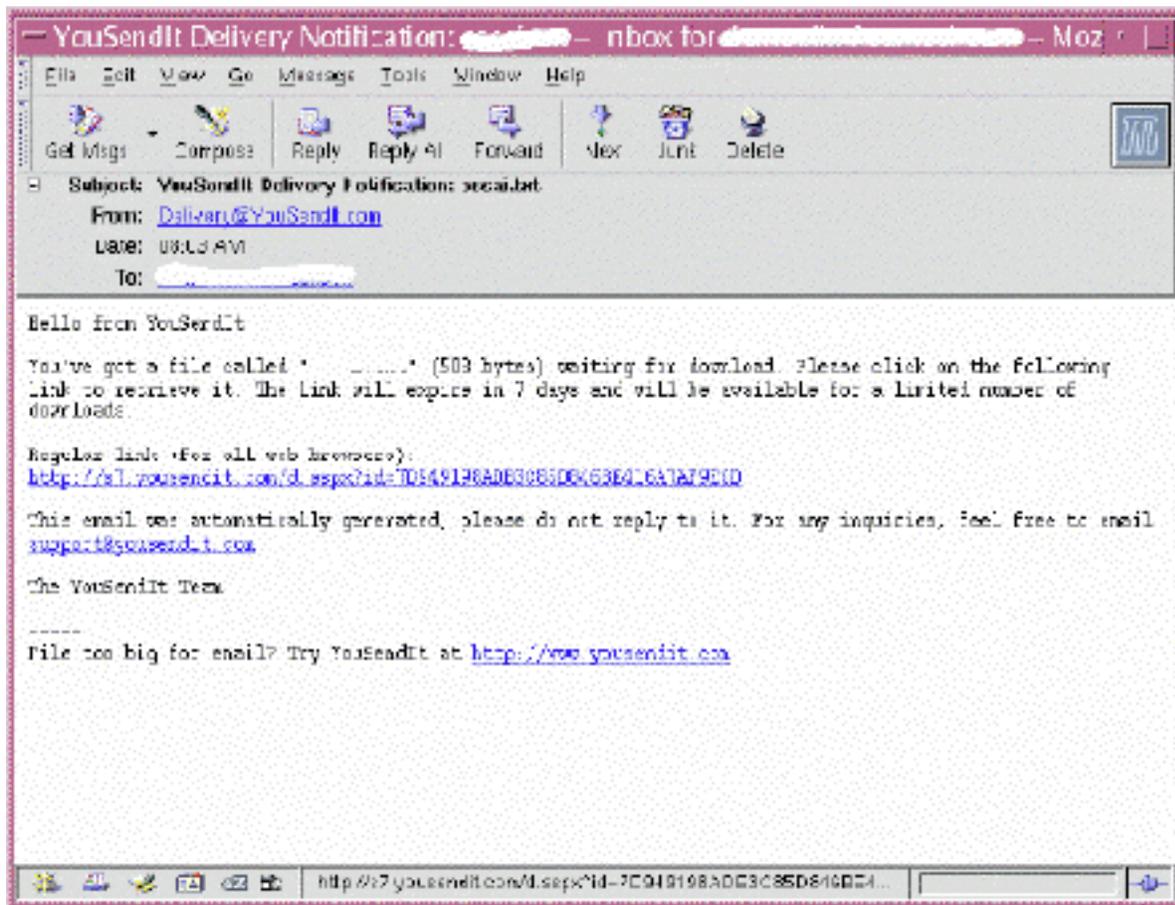
1. Tout d'abord, une fois sur le site en question, on renseigne l'email du destinataire et on sélectionne le fichier à envoyer.



2. On clique alors sur «Send». le fichier est chargé sur les serveurs de **yousendit.com** et un accusé de réception avec un lien vers le fichier vous est fourni



3. Un message est envoyé alors envoyé au destinataire: ce message, d'une part contient un lien permettant de télécharger le fichier et d'autre part, indique combien de temps ce fichier restera accessible sur les serveurs de *yousendit.com*



C'est tout. Et c'est gratuit.

Après le délai d'expiration le fichier est détruit des serveurs: vous n'avez donc pas à aller l'ôter comme vous auriez dû le faire si vous l'aviez placé sur votre site perso.